Marie Moret à monsieur Carré, 4 juin 1885

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Carré [Guise] *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 41 (1)
Collation1 p. (460r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Carré, 4 juin 1885, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 09/11/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15935

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15935?context=pdf

Présentation

Auteur·eMoret, Marie (1840-1908)
Date de rédaction4 juin 1885
Lieu de rédactionGuise (Aisne) – Familistère
DestinataireCarré [Guise]
Lieu de destinationGuise (Aisne)

Description

RésuméÀ propos de l'achat d'une parcelle aux héritiers Casseleux, mitoyenne de sa propriété de Lesquielles-Saint-Germain. Marie Moret demande qu'une superficie de 132 m² soit portée sur l'acte d'acquisition.

Mots-clés

Finances personnelles
Personnes citéesCasseleux [monsieur]
Lieux citésLesquielles-Saint-Germain (Aisne)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCarré [Guise]
GenreHomme
Pays d'origineInconnu
ActivitéDroit/Justice
BiographieNotaire à Guise dans le dernier tiers du XIXe siècle.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 31/03/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15935?context=pdf

Guise Familistère 4 juin 1895

Monsieur Carré, notaire,

Si vous faites le contrat d'acquisition par moi de la parcelle des héritiers Cavelier, je vous prie de ne pas oublier d'introduire dans l'acte que cette parcelle de terrain mesure, de lisière à Mlle Marie Moret, 18 mètres de longueur et d'autre lisière 12 mètres sur 8 mètres 80 de largeur. Ce qui fait une superficie totale de 139 mètres. Mais ce mesurage est fait en supposant mitoyenne la haie du propriétaire voisin ; s'il en était autrement, la contenance serait un peu moindre.

Cette mention me paraît indispensable pour qu'à la majorité des enfants, je n'aie pas, en cas de différend, à me voir réclamer plus que je n'aurais acheté.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de toute ma considération

Marie Moret

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/15935?context=pdf